

AIR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION NATIONALE DES DROITS
DE L'HOMME

Courrier reçu le : 01/04/2021

DES DROITS
DE L'HOMME

APPEL A L'ACTION

Nécessité de prendre des mesures urgentes pour la protection des défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo

A l'attention de :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'État (*Avec l'expression de nos hommages déférents*) ;
- Honorables Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
- Excellence Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement ;
- Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains ;
- Excellence Monsieur le Ministre de la Justice ;
- Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ;
- Honorables Présidents des Assemblées Provinciales ;
- Excellences Messieurs les Gouverneurs des Provinces
- Messieurs et Mesdames les Responsables des Cours et Tribunaux ainsi que des Parquets ;
- Excellence Madame la Rapporteuse Spéciale de l'Organisation des Nations Unies sur la situation des Défenseurs des Droits de l'Homme

Excellence, Honorable, Mesdames et Messieurs,

Les Réseaux de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, les Organisations Non Gouvernementales et les Mouvements citoyens œuvrant en République Démocratique du Congo (RDC) sont très préoccupés et affectés par la situation dégradante des acteurs de la société civile qui militent pour la défense des droits humains, le renforcement de l'Etat de droit, la démocratie et la paix, socles du bien-être du peuple et du développement durable.

La situation des défenseurs des droits de l'homme demeure préoccupante dans plusieurs Provinces du Pays et suscite cet Appel à l'action pour alerter sur différents cas des menaces, d'arrestation et détention arbitraires, de torture, d'enlèvement, de privation des libertés publiques (notamment la liberté d'expression et de manifestation) et autres menaces de sécurité en raison de leurs activités de promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Cet appel formule également des recommandations pour des actions urgentes étant donné que la Déclaration conjointe du 29 janvier 2021 signée par 140 Organisations de la société civile œuvrant en RDC dénonçant la dégradation de la situation des Défenseurs des droits de l'homme au cours de l'année 2020 est restée lettre morte ; cependant, au cours des semaines qui ont suivi la publication de ce Communiqué conjoint, plusieurs Défenseurs des droits de l'homme ont été pris pour cible et attaqués sans être soutenus et protégés comme l'exige la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée à ce jour notamment en ses articles 23, 27 et 60, la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des droits de l'homme

A

et d'autres instruments internationaux et régionaux ratifiés par la RDC. A titre illustratif 17 cas de DDH et 3 Affaires judiciaires suivies :

- 10 Défenseurs des droits de l'homme ont été arrêtés à Kindu dans la province du Maniema depuis le 17 mars 2021 par les agents de la Police Nationale Congolaise (PNC) et de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) pour avoir dénoncé les traitements inhumains contre les détenus.
- 9 militants de la LUCHA ont été arrêtés à Beni dans la Province du Nord-Kivu le 23 mars 2021 pour avoir participé à une manifestation pacifique. Ils ont été soumis à la torture et aux traitements inhumains et sont en détention à la prison de Kangwahi.
- 6 journalistes, Défenseurs des droits de l'homme, œuvrant à Bumba dans la Province de la Mongala, ont été condamnés sous RP 1186 à 12 mois de servitude pénale dont 6 mois avec sursis par le Tribunal de paix de Bumba le 16 mars 2021 pour délits de presse.
- 6 Défenseurs des droits de l'homme de la Province du Kongo central ont été obligés de quitter leur province pour insécurité grave après avoir dénoncé une mauvaise gouvernance au niveau de la Province.
- 6 Défenseurs des droits de l'homme sur 22 personnes arrêtées en septembre 2020 par les Agents de l'ANR à Salamabila dans la Province du Maniema pour avoir participé à la signature d'une Pétition contre le Gouverneur de leur Province sont actuellement en détention à la Prison de Kindu/ Maniema.
- 3 militants de la LUCHA ont été arrêtés et torturés au Kasai Central le 12 février 2021 pour avoir manifester pacifiquement contre l'insécurité dans la ville de Kananga et pour le départ du maire de la Ville de Kananga.
- 3 membres du Mouvement Jicho la Raiya ont été arrêtés le 18 février 2020 à Kirotshe dans le Territoire de Masisi, Province du Nord-Kivu, au cours d'une manifestation pacifique où ils dénonçaient le détournement des fonds à l'Hôpital de Masisi. Ils sont actuellement à la Prison de Munzenze à la disposition du Parquet près le Tribunal de Grande Instance Goma.
- 3 militants du Mouvement Congo Consciences ont été arrêtés le 20 février 2021 et détenus 10 jours en détention pour avoir dénoncé un cas de déguerpissement d'une centaine des ménages dans le quartier Keshero dans la ville de Goma, Province du Nord-Kivu.
- 2 lanceurs d'alerte, Défenseur des droits de l'homme, ont été condamnés à la peine de mort par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa Gombe dans l'Affaire sous RP 27071 prononcé le 23 septembre 2020.
- 1 Défenseur des droits de l'homme, Maître Donat KAMBOLA, a été interpellé par la justice à Kolwezi dans la Province de Lualaba le 25 mars 2021 pour avoir dénoncé publiquement les mauvais états des routes de la ville de Kolwezi, et plus particulièrement un Arrêté urbain de la Maire de Kolwezi portant désaffectation des parcelles de terre et du terrain de la ville aux membres du Conseil urbain de la sécurité et de la Commission Électorale.

- Monsieur LUBAMBA Ildefonse, Délégué syndical, empêché de travailler à la suite d'une réquisition d'information du Parquet près le TGI-Gombe pour avoir dénoncé une mauvaise gestion à la Direction Générale des Douanes et Assises (ex OFIDA). Il est à ce jour privé de ses droits et avantages malgré plusieurs décisions en sa faveur notamment celles de l'Organisation International du Travail et l'Inspection Général du travail.
- Monsieur Roger NZUMBU, Défenseur des droits de l'homme, victime des menaces dans la Province de la Mongala suite à son activisme et dénonciation des violations des droits de l'homme dans sa Province.
- Monsieur Grâce TSHUNZA NTATAMIKA, victime des menaces contre sa vie suite à la publication par la Dynamique Impunité Zéro d'un Rapport de dénonciations « des contrats opaques » signés par la RDC et quelques partenaires dans le Parc National de Virunga.
- Monsieur Rotation SHAMAVU, Président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et membre de la Société civile de Kalehe dans la Province du Sud-Kivu, a été arrêté et transféré à la Prison militaire de Ndolo dans le cadre de l'affaire d'assassinat de Simba NGEZAYO pour avoir permis au Président de la Société civile de Minova de se servir de son téléphone à travers lequel ce dernier avait demandé à un militaire « Pourquoi déplacer vers 22 heures une personne détenue dans un cachot vers une destination inconnue ».
- Maître SHOBOLA FAKAGE Alpha, Avocat au Barreau de Goma, menacé d'arrestation, par le Magistrat militaire qui mène des enquêtes dans l'Affaire de l'assassinat de Simba NGEZAYO pour le Compte du Conseil National de Sécurité (CNS), pour le contraindre à donner l'adresse actuelle d'une personne recherchée. Il est Avocat Conseil habituel du fugitif (dont la femme est détenue à la Prison centrale de Goma/Munzenze).

Les signataires de cet appel à l'action signalent que certains de ces Défenseurs des droits de l'homme demeurent en détention, ont été contraints de vivre dans la clandestinité, d'adopter un profil bas ou de quitter leur milieu de vie par peur de représailles et d'autres sont sous menaces d'arrestation du fait de leurs activités.

Face à cette situation, les signataires du présent appel continuent à suivre avec attention, d'une part l'Affaire Floribert CHEBEYA et Fidèle BAZANA, suite aux nouveaux témoignages, et d'autre part l'Affaire Rossy MUKENDI, tué par balles au cours d'une manifestation pacifique en février 2018 ; mais aussi, l'Affaire de l'assassinat de Simba NGEZAYO à Goma le 3 novembre 2020 et dans laquelle le Conseil National de Sécurité (CNS) a arrêté, depuis 5 mois, 114 personnes dont 7 femmes, dans le Nord et Sud-Kivu. Ces personnes ont été transférées à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa.

Il est urgent que la lumière soit apportée sur ces différentes violations des droits de l'homme et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour la protection holistique des Défenseurs des droits de l'homme et des victimes en République Démocratique du Congo.

AU REGARD DE CE QUI PRECEDE, LES SIGNATAIRES DE CET APPEL RECOMMANDENT :

1. Au Président de la République et Chef de l'État :

- D'ordonner au Gouvernement et à la CNDH de veiller sur la protection des défenseur (es) des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire national pour mettre fin à toutes formes des menaces et/ou agressions liées à leurs activités de promotion et protection des droits de l'homme ainsi que la lutte contre la corruption et les antivaleurs dans l'Administration publique ;
- D'encourager l'accélération du processus d'adoption de la proposition de Loi portant protection des Défenseurs des droits de l'homme en RDC dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen périodique universel de Mai 2019, des Organes de Traités des Nations Unies et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; et
- D'ordonner au Conseil National de Sécurité (CNS) de libérer immédiatement toutes les personnes innocentes arrêtées dans les provinces du Nord et Sud-Kivu et transférées à Kinshasa pour besoin d'enquête dans l'Affaire de l'assassinat de l'homme d'affaire Simba NGEZAYO ; et de respecter rigoureusement les droits de l'homme dans leur travail tout en transmettant, en temps utile, le dossier devant les instances judiciaires conformément aux articles 17, 18 et 19 de la Constitution du 18 février 2006 de la République Démocratique ainsi que l'article 27 du Code de procédure pénale.

2. Aux Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi que les Honorables Députés et Sénateurs :

- De faciliter l'adoption de la Loi portant protection des Défenseurs des droits de l'homme en RDC ;
- D'inscrire sur le calendrier de la session parlementaire en cours (mars à juin 2021) la proposition de la Loi portant accès à l'information publique pour son adoption ;
- D'exercer le pouvoir de contrôle parlementaire pour enquêter sur les menaces et atteintes aux droits des défenseurs des droits de l'homme y compris les arrestations arbitraires, les menaces de poursuites, les cautions et les amendes illégales imposées aux Défenseurs des droits de l'homme par les Cours et tribunaux avec les Parquets ainsi que les traitements inhumains auxquels ils sont soumis dans les lieux de détention et dans l'exercice de leurs activités ; et
- D'enquêter sur le travail des Services de sécurité et la Justice militaire au regard de la Constitution du 18 février 2006 et les Lois de la République ainsi que des recommandations des Organes de traité et Examen périodique et universel.

3. A la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) :

- De donner suite aux enquêtes menées sur la situation des Défenseurs des droits de l'homme conformément à sa réponse contenue dans la lettre N° Réf

CNDH/093/MMM/CAB RAPP/NC/2021 du 11 février 2021 réservée au Communiqué conjoint du 29 janvier 2021 signé par 140 Organisations de la société civile sur la dégradation de la situation des DDH ; et

- D'accélérer le processus pour le dépôt au Parlement d'une Proposition de Loi portant protection des Défenseurs des droits de l'homme et suivre d'autres propositions des Lois sur le respect des libertés publiques en RDC.

4. Aux Cours et tribunaux ainsi que les parquets :

- D'abandonner la pratique des poursuites et menaces contre les Défenseurs des Droits de l'homme du fait de leurs activités, ce qui est perçu comme une façon de les faire taire ;
- De libérer sans préalables les Défenseurs des droits de l'homme détenus arbitrairement dans différentes prisons et cachots de leurs juridictions ; et
- De diligenter des enquêtes ciblant les auteurs des menaces contre les défenseurs des droits humains pour des sanctions exemplaires.

5. Aux Défenseur (re)s des droits de l'homme :

- De demeurer professionnels et poser des actes de manière pacifique pour contribuer au renforcement de l'Etat de droit, la démocratie, la lutte contre la corruption et l'insécurité ainsi que le développement durable en République Démocratique du Congo.

6. A la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des Défenseurs des droits de l'homme :

- De demander une visite en République Démocratique du Congo pour s'enquérir sur la situation des DDH en vue de recommander des stratégies efficaces pour leur protection et la mise en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des droits de l'homme.

Fait à Kinshasa et Provinces, le 3 avril 2021

Pour tout contact :

- Monsieur Junior SAFARI, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes, Témoins et Professionnels des Médias (REPRODEV). Tél : 0815623135
- Maître Annie MASENGO, Coordonnatrice du Réseau de Protection du Kongo Central. Tél. 0898132888
- Maître Jonas MULUMBA, Point focal du Réseau de Protection GRUWA. Tél.0971654932
- Maître Marcelline MUSWASWA, Coordonnatrice du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes et Témoins du Kasai Oriental. Tél. 0856182411.
- Maître Jean Malhis LINGALA, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme du Kasai Central. Tél 0810255570

CNDH/093/MMM/CAB RAPP/NC/2021 du 11 février 2021 réservée au Communiqué conjoint du 29 janvier 2021 signé par 140 Organisations de la société civile sur la dégradation de la situation des DDH ; et

- D'accélérer le processus pour le dépôt au Parlement d'une Proposition de Loi portant protection des Défenseurs des droits de l'homme et suivre d'autres propositions des Lois sur le respect des libertés publiques en RDC.

4. Aux Cours et tribunaux ainsi que les parquets :

- D'abandonner la pratique des poursuites et menaces contre les Défenseurs des Droits de l'homme du fait de leurs activités, ce qui est perçu comme une façon de les faire taire ;
- De libérer sans préalables les Défenseurs des droits de l'homme détenus arbitrairement dans différentes prisons et cachots de leurs juridictions ; et
- De diligenter des enquêtes ciblant les auteurs des menaces contre les défenseurs des droits humains pour des sanctions exemplaires.

5. Aux Défenseur (re)s des droits de l'homme :

- De demeurer professionnels et poser des actes de manière pacifique pour contribuer au renforcement de l'Etat de droit, la démocratie, la lutte contre la corruption et l'insécurité ainsi que le développement durable en République Démocratique du Congo.

6. A la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des Défenseurs des droits de l'homme :

- De demander une visite en République Démocratique du Congo pour s'enquérir sur la situation des DDH en vue de recommander des stratégies efficaces pour leur protection et la mise en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des droits de l'homme.

Fait à Kinshasa et Provinces, le 3 avril 2021

Pour tout contact :

- Monsieur Junior SAFARI, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes, Témoins et Professionnels des Médias (REPRODEV). Tél : 0815623135
- Maitre Annie MASENGO, Coordonnatrice du Réseau de Protection du Kongo Central. Tél. 0898132888
- Maitre Jonas MULUMBA, Point focal du Réseau de Protection GRUWA. Tél.0971654932
- Maitre Marcelline MUSWASWA, Coordonnatrice du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes et Témoins du Kasai Oriental. Tél. 0856182411.
- Maitre Jean Malhis LINGALA, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme du Kasai Central. Tél 0810255570

- Monsieur Vicar BATUNDI Hangi, Point Focal du Réseau de Protection du Nord Kivu - de Synergie Ukingo Wetu (SUWE). Tél. 243810127090.
- Monsieur Blaise BUBALA, Point Focal du Réseau de Protection du Sud -Kivu (VIWINE). Tel +243824118178
- Monsieur BEZO BAGUMA, Coordonnateur de l'Organisation EPEFMR Asbl et Co-leader du Réseau REPRODHOVIT - Uvira. Tél. 0840580173
- Monsieur Roger NZUMBU MOSENGE, Membre du Réseau de Protection de la Mongala. Tél. 0814359143
- ↳ Maître Henri WEMBOLUA, Membre AUDF/REPRODEV. Tél.0816582458

Les signataires

N°	Organisation	Abréviation	Lieu
1	Action d'aides aux survivants de la torture	AAST	
2	Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda	ACADOSHA	Sud Kivu
3	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ACAT	Kinshasa
4	Association Congolaise des Droits de l'Homme	ACDHO	Kananga
5	Action Congolaise des Droits des Patients	ACDP	Kinshasa
6	Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme	ACIDH	
7	Action Congolaise pour le Respect des Droits Humains	ACRDH	Kinshasa
8	Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables	ACVDP	Kinshasa
9	Association des défenses des Droits de l'Homme, des victimes des violences sexuelles et d'encadrement des enfants en rupture avec la famille	ADDHVER Asbl	
10	Action pour le Développement de l'Enfant et de la Femme	ADEF	Kinshasa
11	Action pour les Droits des Femmes et des Enfants	ADFE	Kinshasa
12	Association pour les Droits Humanitaires	ADH	
13	Association pour les Droits de l'Homme et de l'Enfant en République Démocratique du Congo	ADHER	Kinshasa
14	Action pour le développement intégral et durable	ADID	
15	Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme	ADIDH	Kinshasa
16	Amis de la Prison	ADP	Kinshasa
17	Association des Défense des Droits de l'Homme et Assistance aux Détenus	ADSAD	
18	Association pour le développement socio-économique du Kasai	ADSKA	
19	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud - Kivu
20	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud - Kivu
21	Association des femmes amies de la modernité au Congo	AFAMCO	Kongo Central



[Handwritten mark]

- Monsieur Vicar BATUNDI Hangi, Point Focal du Réseau de Protection du Nord Kivu - de Synergie Ukingo Wetu (SUWE). Tél. 243810127090.
- Monsieur Blaise BUBALA, Point Focal du Réseau de Protection du Sud -Kivu (VIWINE). Tel +243824118178
- Monsieur BEZO BAGUMA, Coordonnateur de l'Organisation EPEFMR Asbl et Co-leader du Réseau REPRODHOVIT - Uvira. Tél. 0840580173
- Monsieur Roger NZUMBU MOSENGE, Membre du Réseau de Protection de la Mongala. Tél. 0814359143
- ↙ Maitre Henri WEMBOLUA, Membre AUDF/REPRODEV. Tél.0816582458

Les signataires

N°	Organisation	Abréviation	Lieu
1	Action d'aides aux survivants de la torture	AAST	
2	Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda	ACADOSHA	Sud Kivu
3	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ACAT	Kinshasa
4	Association Congolaise des Droits de l'Homme	ACDHO	Kananga
5	Action Congolaise des Droits des Patients	ACDP	Kinshasa
6	Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme	ACIDH	
7	Action Congolaise pour le Respect des Droits Humains	ACRDH	Kinshasa
8	Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables	ACVDP	Kinshasa
9	Association des défenses des Droits de l'Homme, des victimes des violences sexuelles et d'encadrement des enfants en rupture avec la famille	ADHVER Asbl	
10	Action pour le Développement de l'Enfant et de la Femme	ADEF	Kinshasa
11	Action pour les Droits des Femmes et des Enfants	ADFE	Kinshasa
12	Association pour les Droits Humanitaires	ADH	
13	Association pour les Droits de l'Homme et de l'Enfant en République Démocratique du Congo	ADHER	Kinshasa
14	Action pour le développement intégral et durable	ADID	
15	Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme	ADIDH	Kinshasa
16	Amis de la Prison	ADP	Kinshasa
17	Association des Défense des Droits de l'Homme et Assistance aux Détenus	ADSAD	
18	Association pour le développement socio-économique du Kasai	ADSKA	
19	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud - Kivu
20	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud - Kivu
21	Association des femmes amies de la modernité au Congo	AFAMCO	Kongo Central



[Handwritten signature]

22	Action des Femmes Contre la Torture	AFCT-MWABA	Sud – Kivu
23	Association des femmes pour le développement intégral	AFDI	
24	Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme	AFEJUCO	
25	African Resources Watch	AFREWATCH	
26	Association Internationale pour les Droits de l'Enfant et de la Femme	AIDEF	
27	Action des Jeunes pour le Bien-être Social	AJBS	Mongala
28	Afia Mama	AMA	
29	Alternatives, Menaces, Nature et Marches	AMEN	
30	Action pour la Protection des Enfants Orphelins	APEOR	
31	Action pour la Protection des Journalistes en Afrique	APROJA	
32	Action d'Aide et de Protection aux Personnes Vulnérables	APROPEV	
33	Arche de l'alliance	ARAL	Kasai Central
34	Actions Rapides pour le Développement	ARD	
35	Action de Récupération Orientation des Mineurs et Autres Personnes Nécessiteuses	AROM- APN	
36	Action pour la Restauration de la Paix et la Justice	ARPJ	
37	Association Africaine de défense des Droits de l'Homme	ASADHO	Section du Haut Katanga
38	Association pour la santé et développement de l'enfant et la femme	ASDEF	
39	Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux	AUDF	Kinshasa
40	Biso Peuple	Biso Peuple	
41	CADERCO- Savings for life International	CADERCO/SUWE	Nord-Kivu
42	Campagne pour les Droits de l'Homme au Congo	CDHC-Asbl	
43	Carrefour des Femmes de l'Action Lève-Toi et Brille	CAFEM/ALTB	
44	Centre pour les Droits de l'Homme et Droits Humanitaires,	CDH	
45	Carrefour des Femmes de l'Action Lève-Toi et Brille	CDHC-Asbl	
46	Centre de défense des droits de l'homme et démocratie	CDHD	
47	Centre d'Espoir pour les Droits Humains	CEDH	
48	Centre d'études et de formation populaire pour les droits de l'Homme	CEFOPDH	Mbuji-Mayi
49	Centre International de Promotion de Développement et des Droits de l'Homme	CEIPDHO	
50	Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire	CENADEP	

51	Club International de Défense des Droits des Journalistes Africains pour le Développement	CIDDJAD	Kinshasa
52	Centre International de Formation en Droits Humains et Développement	CIFDH/D	
53	Centre International de Formation et d'Encadrement en Droits Humains	CIFEDH	
54	Centre International de Formation et d'Encadrement en Droits Humains	CIFEDH	
55	Collectif pour le développement économique social et culturel intégré	CODESCI	
56	Collectif des Femmes avocates pour la Promotion des Droits Humains	COFAP/DH	Kasai Oriental
57	Collectif des Jeunes Solidaires du Congo Kinshasa	COJESKI	
58	Commission diocésaine justice et paix	CDJP	
59	Communicateurs pour la défense, la Protection et la Promotion des Droits de l'Homme	COOPRODDHO	
60	Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Églises à la Transformation Humaine	COSCCET	Haut Katanga
61	Conseil National des Droits de l'Homme en Islam	CONADHI	Kasai Central
62	Congo. Jura/RDC	CONGO JU	Kasai Oriental
63	Congo Love	Congo Love	
64	Coordination des personnes handicapées du Kasai – Oriental	COPHAKOR	
65	Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Églises à la Transformation Humaine	COSCCET	Haut Katanga
66	Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme	CREDDHO	Nord- Kivu
67	Centre de recherche et de promotion des droits de l'Homme	CRPDH	
68	Centre de Recherche et d'Actions pour le Développement Durable	CRADD	Nord Kivu
69	Dynamique Impunité Zéro	DIZ	Kinshasa
70	Dynamique des intellectuelles d'Uvira	DYTU	Sud – Kivu
71	Eternel est mon Berger	EBER	
72	École des Défenseurs des Droits Humains	EDDH	Kinshasa
73	Ensemble pour la Paix et l'Encadrement de la Femme en Milieu Rural	EPEFMR asbl	Sud – kivu à Kiliba
74	Femmes d'Action	FA	

75	Fédération des femmes pour les droits et la santé humaine	FFDSH	
76	Fondation Bukope Mandjumba	FBM	Kinshasa
77	Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés	FDAPID	
78	La Fraternité des foyers chrétiens	FFC asbl	
79	La Fraternité des foyers chrétiens	FFC asbl	Sud Kivu
80	Filles et Femmes en Action pour la Défense et la Promotion des Droits humains	FIFADH	
81	FILIMBI	Filimbi	
82	Fédération Internationale des Prisons	FIP	
83	Fédération internationale du développement pour la Recherche de la Paix	FIPDRP	Kongo Central
84	Fondation Karl Van Lear,	FKVL	Kasai Oriental
85	Femmes des Médias pour la Justice au Congo	FMJC	Kinshasa
86	Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement	FONAHD	
87	Forum des Organisations Nationales humanitaires de Développement	FONAHD RDC/SUWE	Nord- Kivu
88	Force des Femmes pour la Promotion et la Protection des Ressources Naturelles de la République Démocratique du Congo	FPRN	Kinshasa
89	Femmes Solidaires pour la Paix et le Développement	FSPD	Kinshasa
90	Groupe d'Associations de Défenses des Droits de l'Homme et de la Paix	GADHQP	Nord-Kivu
91	Génération Déterminée	GD	
92	Gouvernance Plus	Gouvernance Plus	Kinshasa
93	Groupe de Réflexion et d'Action pour la Réconciliation et le Développement	GRARD	Kinshasa
94	Groupe Lotus	Groupe Lotus	Tshopo
95	Haki Zangu	Haki Zangu	
96	HÉRITIERS d'Afrique	Héritiers d'Afrique	
97	Héritier de la Justice	HJ	Sud Kivu
98	Humanity New Horizon	HNH	Kinshasa
99	Institut Congolais de Formation et d'Alphabétisation pour la Promotion des Droits de l'Homme	ICFPDH	
100	Institut Congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion de droit de l'homme	ICFPDH	

101	Innovation pour les Droits de l'Homme et l'Environnement	IDHE	
102	SOS Information Juridique Multisectorielle	IJM-SOS	Sud Kivu
103	Il est temps	Il est temps	Kinshasa
104	It is now (c'est maintenant)	It is now (c'est maintenant)	
105	Institut National Congolais des Formations internationales en Droits Humains	INCFIDH	Kinshasa
106	Jeunesse Consciente	JC	Sud - Kivu
107	Jeunesse Consciente	JC	Sud - Kivu
108	Journalistes En Danger	JED	Haut-Katanga
109	Journaliste Indépendant,	JI	Kasai Central
110	Jeunesse pour une Nouvelle Société	JNS	
111	Justice et Paix Congo / CENCO	JPC	
112	JUSTICIA Asbl	Justicia Asbl	Haut Katanga
113	Les Amis d'OBAMA	LAO	
114	La voix du savoir	LAVOS	
115	Lutte Contre toutes sortes des Violences faites à la Femme	LCVF	Kinshasa
116	Ligue des Défenseurs des Droits des Personnes Handicapées et Vulnérables	LDPHV	
117	Libertas	Liberta	Pweto
118	Ligue Internationale des Conseillers	LIC	
119	Ligue des Défenseurs des Droits des Malades	LIØDM	
120	Ligue Nationale des paysans pour la Défense des Droits de l'Homme	LINAPEDHO	Kilda
121	Ligue de la Zone Afrique pour la Défense des Droits des Enfants et Élèves	LIZADEEL	Kasai Central
122	Lutte pour le Changement	LUCHA	
123	LUCHA RDC AFRIQUE	LUCHA RDC AFRIQUE	Sud - Kivu
124	LUCHA RDC AFRIQUE	LUCHA RDC AFRIQUE	
125	Lutte Nationale Contre la Pauvreté	LUNACOP	
126	Mouvement pour les Droits de l'homme et Réconciliation	MDR	
127	Mobilisation, encadrement, écologie et défense des droits humains par les amis des familles démunies	MEEDAF	
128	Mama ni Mama	MM	
129	Nouvelle Dynamique des Jeunes Femmes	NDJF	Kongo Central

130	Nouvelle Dynamique syndicale	NDS	
131	Nouvelle Dynamique de la Société Civile en RDC	NDSCI	
132	Nouveau Leadership Performant Transformationnel	NLPT	
133	Observatoire Africain des Droits de l'Homme, de l'Environnement, et des Ressources Naturelles	OADHERN asbl-RDC	
134	Organisation pour le bien être des albinos au Congo	OBEAC	
135	Organisation Congolaise des Droits de l'Homme	OCDH	Kasai Central
136	Observatoire des Droits Humains	ODH	
137	Organisation pour la Promotion de la Femme	OPF	
138	Plateforme des Organisations des Droits de l'Homme de Likasi	PADHOLIK	Likasi
139	Parlement des Jeunes	Parlement des jeunes	
140	Paysans Solidaire Contre la Torture	PSCT-DDH	Sud – Kivu
	Protégions la vie Humaine	PVH	
141	Psychologues Sans Frontières	PSF	
142	Promotion des Droits de l'Homme et de la Justice		
143	Quatrième Voie	Quatrième Voie	
144	Restoration African Center	RAC	Kinshasa
145	Réseau Associatif pour la Psychologie Intégrale	RAPI	
146	Réseau des Communicateurs Humanitaires	RCH	
147	Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale	REDHAC	
148	Regroupement des femmes pour le Développement communautaire	REFEDECO	
149	Réseau des femmes pour la protection des droits des femmes et enfants	REFEDEF	Kasai Central
150	Regroupement des Mamans de Kamituga	REMAK	
151	Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme Victimes et Témoins	REPRODHVIT	Uvira
152	Réseau de Formation Internationale en Droits Humains et Assistance aux Filles Mères	RFIDH/AFM	

153	Rebuild Hope for Africa	RHA	Kinshasa
154	Réseau International des Activistes des Droits de l'Homme	RIADH	Mbuji Mayi
155	Rien Sans Les Femmes	RSLF	
156	Radio Télé Amazone	RTA	Kasaï Central
157	Solidarité des Albinos du Kasaï-Oriental.	SAKOR	Kasaï Oriental
158	Syndicat National des Professionnels de la Presse	SNPP	Kasaï Central
159	Solidarité pour le Développement Communautaire	SODEC	Kinshasa
160	Solidarité des Femmes pour la Paix et le Développement Intégral	SOFEPADI	
161	Solidarité des Ongs pour la démocratie, éducation civique et Droit de Homme	SOLIDEC-K/DH	Kasaï Oriental
162	Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix	SOPROP	Kinshasa
163	SVFS	SVFS	Nord-Kivu
164	Synergie des femmes leaders pour le développement et la protection des droits humains	Syfeld-dhrdc	Sud – Kivu
165	Synergie des Femmes Agricultrices	SYFEMA	Sud –Kivu
166	Synergie des Femmes de la Société civile	SYFES	
167	Union Congolaise des femmes des médias	UCOFEM	Kasaï Oriental
168	Union des Jeunes Élités pour les Droits Humains	UJEDH	Kinshasa
169	Union des écologistes Forestiers	UNEF	
170	L'union fait la force	UFF	
171	Union des Volontaires Associés pour la Paix et le Développement	UNIVADE	Kinshasa
172	UNION PAYSANNE DEFENSEURS DES DROITS L'HOMME	UPADH	
173	Union des Paysans pour les Droits de l'Homme	UPDH	Kasaï Central
174	Voix des Femmes DDH	VF-DH	Sud – Kivu
175	Voix des Femmes DDH	VF-DH	Sud – Kivu
176	Voix des Opprimés.	V.D.O	
177	Voix intègre des communautés opprimées.	VICOP	Kongo Central
178	Vivre avec Handicap au Congo	VIHANDICO	Kasaï Oriental
179	Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme	VSV	
180	Centre Culturel André Blouin	CCAB	Kinshasa
181	Groupe d'Actions Non-violence Évangélique	GANVE	

